

360 milliards pour les banques... du pipeau pour les salariés !

La crise financière s'est transformée en crise économique et la récession est en train de progressivement toucher tous les pays. La France n'y fait pas exception : le nombre de chômeurs a connu au mois d'août sa plus forte augmentation mensuelle depuis 1993 (41 300), le taux de chômage s'établissant selon Eurostat à 8 % de la population active, et les plans de suppressions d'emplois (PSA, Renault, La Redoute, Adecco, Nexity, Sanofi-Aventis, Caisses d'Epargne, SFR-Cegetel, Kronenbourg, Camif...) se multiplient dans nombre de secteurs.

Dans cette situation, les annonces du président de la République s'apparentent à un cautère sur une jambe de bois. La relance des emplois aidés risque, dans bien des cas, d'être utilisée comme un effet d'aubaine par les entreprises sans que l'emploi s'en trouve au final réellement amélioré. Le contrat de transition professionnelle, reste une mesure d'accompagnement qui, s'il permet pendant un temps une meilleure indemnisation du salarié au chômage, est loin de constituer une sécurité pour les salariés. De plus, il n'est pas généralisé et est simplement étendu aux bassins d'emploi les plus touchés. Pire, l'extension du travail du dimanche va aggraver les conditions de vie des salariés et l'assouplissement des conditions d'utilisation des CDD, alors même que les deux tiers des recrutements se font déjà en CDD, va accroître encore la précarité du travail pour le plus grand bénéfice des employeurs.

Ces mesures passent à côté de l'essentiel car la crise actuelle ne vient pas simplement du comportement peu scrupuleux de traders ou de banquiers dont il faudrait moraliser le comportement, ni même d'une finance de marché dont il faut assurément casser la logique. Elle tient fondamentalement à une baisse continue de la part de la richesse produite revenant aux salariés. Une récente étude indique que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a baissé en moyenne d'environ dix points depuis 1976 dans les quinze pays de l'OCDE.

Ces profits n'ont pas été utilisés par les entreprises pour investir car elles ont anticipé que leurs débouchés n'augmenteraient pas du fait que le pouvoir d'achat stagnait, voire reculait. Ils ont été, pour une partie gardés, par les entreprises qui les ont réinvestis sur les marchés financiers déréglementés, et pour l'autre, versés sous forme de dividendes aux actionnaires qui ont fait de même. En France, par exemple, les dividendes versés aux actionnaires en 2007 représentaient 12,4 % de la masse salariale contre 4,4 % en 1982. La hausse, vertigineuse dans certains pays, de l'endettement des ménages n'a été que le substitut à la perte de revenus due à l'austérité salariale. De moins en moins de salaire et de plus en plus de dettes, tel a été le credo du capitalisme néolibéral.

S'attaquer à la racine de la crise suppose donc de rompre radicalement avec cette logique et promouvoir un mode de développement tourné vers la satisfaction des besoins sociaux et respectueux des impératifs écologiques. Force est de constater, au-delà des effets d'annonce, que telle n'est pas l'orientation mise en œuvre par le président de la République. Le plan de sauvetage des banques se fait sans contreparties réelles, l'Etat n'étant même pas présent dans leur Conseil d'administration pour exercer un minimum de contrôle sur l'emploi de l'argent public. La Société de refinancement des Banques est confiée aux banquiers privés c'est-à-dire à ceux qui sont responsables de la situation actuelle et aucune mesure n'est prise pour permettre une distribution plus équitable de la richesse produite.

Pour l'Union syndicale Solidaires, il faut rompre avec un système bâti sur l'appropriation toujours plus grande de la richesse produite par une petite minorité. Il importe d'imposer des mesures visant à casser les reins à la domination de la finance sur tous les aspects de la vie et des mesures d'urgence sociale visant à protéger nos concitoyens des effets de la crise. Il s'agit de mettre en œuvre une autre logique économique basée sur la satisfaction des besoins sociaux et une nouvelle répartition de la richesse produite. Pour l'imposer, plus que jamais, la mobilisation des salariés est à l'ordre du jour.

Le 28 octobre 2008